

## LISTE DES DELIBERATIONS

(conformément à l'article L2121-25 du CGCT)

## Comité Syndical du Mardi 6 décembre 2022 à 18h

Numéro délibération	Titre de la délibération	Vote
22-19	Règlement de formation du SIECEUTOM	Approuvé
22-20	Créances irrécouvrables - admission en non valeur	Approuvé
22-21	Seuil de rattachement des produits et charges hors icne	Approuvé
22-22	Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2023	Approuvé
22-23	Participations financières des collectivités membres pour l'année 2023	Approuvé
22-24	Titres restaurant - revalorisation de la valeur faciale	Approuvé
22-25	Prise en charge des frais de déplacements des élus pour 2023	Approuvé

S.I.E.C.E.A.T.O.M.

Syndicat de Traitement Chritian MOUNIER des Orderes Menageres Le secrétaire de séance

Roland CARLIER

Adresse des bureaux : 773 Chemin du Mitan - 84 300 Cavaillon - tél. : 04.90.74.10.11 courriel : contact@sieceutom.fr; site : www.sieceutom.fr